



MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

www.municipalitesayabec.com
www.facebook.com/municipalitedesayabec

Bureau Municipal

Horaire d'été – jusqu'à la Fête du Travail

Du lundi au jeudi : de 9h00 à 12h00 et
de 13h00 à 16h00



Vendredi : de 9h00 à 12h00
Fermé en après-midi

Congé – Vacances annuelles



Bureau FERMÉ – du 24 juillet au 4 août inclusivement

Paroisse Saint-Nom-de-Marie de Sayabec Horaire des célébrations à l'église – Juillet 2023

| | | |
|------------|-------|---------------------------|
| 02 juillet | 11h00 | Célébration de la Parole |
| 09 juillet | 11h00 | Messe |
| 16 juillet | 11h00 | Célébration de la Parole |
| 23 juillet | 11h00 | Messe |
| 30 juillet | --- | Aucune célébration |

Bibliothèque Quilit Horaire de juillet et d'août 2023



Bibliothèque
Municipale et Scolaire
Quilit de Sayabec

5 juillet - Fermée (Travaux électriques)

12 et 19 juillet de 14h00 à 16h00 et
de 18h30 à 20h00

26 juillet, 2 et 9 août – Fermée (Vacances estivales)

16, 23 et 30 août de 14h00 à 16h00 et
de 18h30 à 20h00



Prochaine parution le 20 juillet 2023
Aux organismes, la date limite pour envoyer
vos annonces est le 18 juillet 2023 - Merci et Bonne journée !

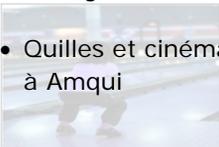
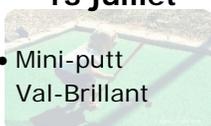
Informations diverses



Terrain de Jeux – de 7h30 17h00

Centre Sportif David Pelletier

Activités de juillet 2023

| | | | | |
|--|--------------------------|---|--|--|
| <p>3 juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Science au camp | <p>4 juillet</p> | <p>5 juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier le papetier • Culture du monde musique japonaise | <p>6 juillet</p>  <ul style="list-style-type: none"> • Quilles et cinéma à Amqui | <p>7 juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activité Bombe de bain • Film à la Gare |
| <p>10 juillet</p> | <p>11 juillet</p> | <p>12 juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de la Caserne 10h00 | <p>13 juillet</p>  <ul style="list-style-type: none"> • Mini-putt Val-Brillant | <p>14 juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contes et légendes musicaux à la Gare |
| <p>17 juillet</p> | <p>18 juillet</p> | <p>19 juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte du monde costumes US et coutumes | <p>20 juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Base plein air Saint-Damase | <p>21 juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Film à la Gare |
| <p>31 juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Science au camp | <p>25 juillet</p> | <p>26 juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier culture Nourriture Japonaise | <p>27 juillet</p> | <p>28 juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> Contes et légendes musicaux à la Gare |



Le Camp Art et Musique a débuté le 28 juin 2023

Spectacle



Mercredi le 12 juillet à 19h au Centre communautaire Venez encourager nos Jeunes !!!



3 juillet au 10 août
Du Lundi au Jeudi
DE 8 h 00 à 16 h 00



60 \$/semaine
Réservation à la semaine
Repas et collations non inclus



Maison des familles
67, rue Lambert, Amqui

Inscription
418 629-1241 – Poste 2

Les places sont limitées

Pour les enfants de 18 mois à 5 ans

INFORMATION DIVERSES - SUITE

La politique du fonds Sayabecois est disponible pour les entreprises !

Critères généraux d'admissibilité

- a. Les promoteurs peuvent faire qu'une seule demande d'aide financière par année à l'intérieur d'une période de 3 ans. Par contre, une entreprise qui investit une somme importante dans son entreprise à l'intérieur de cette période peut recevoir une nouvelle subvention. Toutefois, le comité se réserve le droit de refuser une demande;
- b. Le projet doit se réaliser sur le territoire de la municipalité de Sayabec et répondre aux critères établis par la municipalité;
- c. Les entreprises qui sont en démarrage ou en développement qui maintiennent et créent des emplois;
- d. L'entreprise doit être enregistrée au registraire des entreprises au Québec.

L'aide financière pourrait servir à ...

- a. L'acquisition de technologies, de logiciels, de brevets;
- b. Les dépenses en capital telles que terrain, bâtiment, équipement, machinerie. Sur preuve de pièces justificatives

Les exclusions

- a. Fonds de roulement
- b. Activités de financement
- c. Boutiques de prêts sur gage;
- d. Entreprises à caractère religieux, sexuel, politique ou autre;
- e. Tarot, numérologie, cours de croissance personnelle;
- f. Distribution de produits à domicile;

Vous pouvez vous procurer le formulaire sur le site de la Municipalité et au bureau municipal.

Le demandeur devra signer un contrat avec le comité du Fonds sayabécois.

Le montant sera versé dans les trois mois suivant l'entente.

Informations diverses - Suite

CENTRE D'Action BÉNÉVOLE VALLÉE DE LA MATAPÉDIA

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le Centre d'action bénévole Vallée de La Matapédia est à la recherche de bénévoles désirant s'impliquer auprès de la population dans leur municipalité!

Pour les services suivants:

-  **Accompagnement transport**
Accompagner le ou la bénéficiaire dans différents services tels que ses rendez-vous médicaux, à l'institution financière et autres commissions (compensation financière au km pour les déplacements).
-  **Visites Amicales**
Rendre visite à l'occasion pour un soutien moral aux personnes plus isolées.
-  **Aide à la marche**
Offrir une aide qui permet à une personne de marcher avec plus de sécurité et de confiance.

Vous avez envie de donner du temps pour la communauté?

CONTACTEZ-NOUS AU

- ☎ 418-629-4456
- ✉ benevolevallee@cgocable.ca
- 📌 [@cabmatapedia](https://www.facebook.com/cabmatapedia)

Enregistrement Obligatoire

Pour vos animaux de compagnie (chien et chat)

Coût de 10\$ par animal
Merci de votre collaboration !



Berce et autre espèces semblables sur les terrains

Prévention : Le dépistage et la coupe des ombelles avant la production des graines peut diminuer et empêcher la production de graines viables. Par contre, la coupe doit être effectuée à chaque fois qu'une nouvelle inflorescence est produite. Elles ne doivent pas être laissées à la surface du sol. Elles doivent être disposées dans des sacs de plastique robustes et mis au soleil au moins une semaine afin de supprimer la viabilité des graines.



Se couvrir convenablement afin d'éviter les brûlures

Voici les conseils de votre La Municipalité pour vous aider à contrer la Berce.

Nous ne sommes pas responsables des terrains privés de nos citoyens.

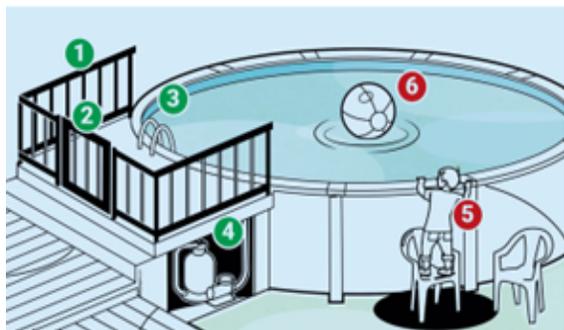
Merci de votre compréhension !

Informations diverses - Suite

PERMIS DE PISCINE

Avant d'acheter votre piscine, assurez-vous que votre projet est conforme aux normes contenues dans les règlements municipaux ainsi qu'au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Vous en possédez déjà une ? Est-elle conforme ?

Règles générales :



PISCINE HORS TERRE

PISCINE CREUSÉ

1. Toute piscine doit être entourée d'une enceinte de manière à en protéger l'accès d'une hauteur d'au moins 1,2 mètres (4p) ; (1.5 mètres (5p) dans certaines municipalités) ;

2. Porte avec système de fermeture installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement;

3. Échelle pour entrer et sortir de l'eau;

La surface de promenade d'une piscine doit être antidérapante. Cette promenade doit être d'une largeur minimale de 1 mètre.

Une piscine hors-terre ne doit pas être munie d'une glissoire ou d'un tremplin;

Une piscine creusée ne peut être munie d'un tremplin dans la partie profonde que si ce tremplin a une hauteur maximale d'un (1) mètre de la surface de l'eau et que la profondeur de la piscine atteint trois (3) mètres;

Une piscine utilisée après le coucher du soleil doit être munie d'un système d'éclairage permettant de voir le fond de la piscine en entier;

Une piscine doit être munie d'un système de filtration de l'eau assurant à celle-ci une clarté et une transparence permettant de voir dans le fond en entier. Le système doit être installé à plus de 1 mètre de la paroi de la piscine lorsque celui-ci n'est pas situé sous le deck ou dans un bâtiment.



Afin d'empêcher un enfant de grimper pour accéder à la piscine l'enceinte doit être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade.

Un message de votre municipalité

Informations diverses - Suite

PERMIS DE CONSTRUCTION

Un projet de construction d'une remise ou d'un garage et des travaux pour un de vos bâtiments cet été?

Le permis de construction: vous y avez pensé?



Faire une demande de permis de construction pour un bâtiment accessoire représente une démarche dont le temps de traitement peut varier de quelques minutes à quelques semaines. Les délais varient aussi selon l'état de préparation de votre dossier. À cet égard, vous devez avoir en main un plan de la construction projetée ainsi qu'un plan de localisation à l'échelle indiquant clairement l'emplacement choisi. Sachez qu'un document manquant peut retarder l'octroi du permis. D'où l'importance de présenter une demande complète.

Vous devez savoir que le règlement des permis et certificats de votre municipalité établit des conditions d'émission de permis de construction. Ces conditions peuvent varier d'une municipalité à l'autre. L'inspecteur en place doit s'assurer que votre demande de permis respecte les conditions prescrites.

L'octroi de permis de construction correspond à des objectifs précis, dont celui de pouvoir contrôler la nature des travaux sur le territoire, afin qu'on ne construise pas n'importe quoi, n'importe comment. De cette façon, les résidents sont assurés de bénéficier d'un milieu bâti plus uniforme et plus sécuritaire. Par exemple, en sachant qu'il doit obtenir un permis, votre voisin y pensera peut-être à deux fois avant de construire une remise jusqu'à votre ligne de terrain en utilisant des matériaux non conformes.

Effectuer des travaux de construction sans permis de la municipalité occasionne des problèmes aux contrevenants et l'inspecteur responsable de la municipalité peut faire cesser les travaux et imposer des amendes.

Votre municipalité



Le 29 juin 2023

Informations diverses - Suite

L'embarquement PARTY RETRO

VIENS DANSER AU SON DES ANNÉES 70-80



14 JUILLET 2023

Vendredi | 21h

Au parc Tournant-de-la-rivière

Sayabec

*En cas de pluie, l'événement aura lieu à l'aréna



DJ Gino Bouchard



Service de bar 18 ans et plus

Contribution volontaire



Entente de développement local jeunesse

Programmation officielle Été 2023 – Gare Patrimoniale – Maison de la Culture

Pour toutes informations : 418-631-6652

COURS D'ARTS ET DE MUSIQUE

FORMULE MIDI-MUSIQUE
Cours de groupe de guitare pour les adultes offerts de 11h30 à 12h30 les mercredis. 10\$/personne. Début le mercredi 5 juillet.



SESSION DE COURS PRIVÉS GUITARE ET VIOLON

Apportez votre instrument. 25\$/h de cours.
Horaire à discuter avec les enseignants.

À compter de la première semaine de juillet pour les adultes, à compter du 13 juillet pour les enfants.



COURS DE PEINTURE

Judis 6, 13, 20 et
27 juillet. 13h à 15h

10\$ par cours de 2h.
Matériel fourni.
Peinture à l'acrylique.

COURS DE PASTEL

Mercredis 5, 12, 19 et
26 juillet. 13h à 15h

10\$ par cours de 2 heures
Apportez votre matériel
pour la pastel.

COURS DE DESSIN

Mardis 4, 11, 18 et 25
juillet. 13h à 15h

10\$ par cours de 2
heures. Matériel fourni.

SESSION DE COURS PRIVÉS D'ARTS Horaire à discuter avec la professionnelle.

20\$ par cours d'une heure. Offert pour le dessin, la peinture et le pastel. Matériel non fourni pour les cours privés.

ACTIVITÉS RÉCURRENTES

LIGUE DES POP-QUIZZ

Les mardis soirs, 17h à 19h Du mardi 27
juin au mardi 15 août



Inscription gratuite. En
équipe de 2 à 6 personnes.

KARAOKÉS AVEC RÉGIS CARON

Samedi 1er et 15 juillet, 20h
Samedi 12 août et 2 septembre, 20h
Vendredi 25 août, 20h

DANSE EN LIGNE AVEC ROSANNE LANGLOIS

Dimanches 2 et 16 juillet. 13h à 16h
Dimanche 6 août. 13h à 16h

5\$ par personne. Chaque séance de
3 heures inclus un cours.



CLUB D'ÉCHECS

Horaire du Club d'échec
Les dimanches, 19h

4 cours d'échecs de 90 minutes
10\$ par cours



9, 16 et 23 juillet : cours d'échecs (10\$)
30 juillet : soirée libre d'échecs (gratuit)
6 août : cours d'échecs (10\$)
13 et 20 août : soirée libre d'échecs (gratuit)
27 août, 9h : Premier tournoi d'échecs sayabécois
Coût d'inscription au tournoi : 20\$

ACTIVITÉS PONCTUELLES

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Samedi 8 juillet, 19h00

Un animateur sera présent sur place pour vous expliquer
les jeux au besoin. Variété de jeux disponibles sur place.
Vente d'alcool et de nourriture.

BIÈRES ET SAUCISSES

Samedi 29 juillet, 19h00

Billets 35\$. En prévente à 30\$
jusqu'au samedi 22 juillet.

CABARET CULTUREL

Samedi 5 août, 19h00

CINÉ-PARCS EXTÉRIEURS

Judi 20 juillet et 17 août, 20h
Gratuit. Films annoncés sur notre
page Facebook.

CABOOSE

Surveillez le Facebook pour les détails!

POUR LES PETITS

Ateliers d'éveil musical et de découvertes culturelles.
lecture de contes. Détails à venir sur le Facebook!

Continuez à surveiller la programmation! Selon
le financement obtenu, d'autres activités
pourraient s'ajouter!



Juillet 2023

à conserver!

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|--|---|------------------------------------|---|--|--|--|
| Bibliothèque de 14h à 16h et de 18h30 à 20h - Les Mercredis Caboose – Maraichers tous les samedis – Pop Quizz les mardis de 5 à 7 | | | | Bureau municipal FERMÉ – VACANCES du 24 juillet au 4 août | | 1 20h – Karaoké |
| 2 11h - Célébration de la Parole 13h à 16h Danse en ligne | 3 | 4 5 à 7 - Pop Quizz Cabosse | 5 Bibliothèque FERMÉE Travaux électriques | 6 19h30 – Bingo Des Chevaliers C. communautaire | 7 Bureau municipal Fermé en PM 19h30 – Caboose Alain Denis Sirois | 8 9h - Maraichers 19h – Jeux de société - Gare |
| 9 11h - Messe | 10  19h30 - Réunion Conseil municipal | 11 5 à 7 - Pop Quizz Cabosse | 12 19h – Spectacle Art et Musique C. communautaire | 13 19h30 – Bingo Des Chevaliers C. communautaire | 14 19h30 – Caboose Disco jeunesse à l'agora - Gare | 15 9h - Maraichers 20h – Karaoqué avec Régis Caron |
| 16 11h - Célébration de la Parole 13h à 16h Danse en ligne | 17 | 18 5 à 7 - Pop Quizz Cabosse | 19 | 20 19h30 – Bingo Des Chevaliers C. communautaire 20h – Ciné Parc | 21 Bureau municipal Fermé e100 n PM 19h30 – Caboose Dany Ouellet | 22 9h - Maraichers |
| 23 11h - Messe | 24 | 25 5 à 7 - Pop Quizz Cabosse | 26 Bibliothèque FERMÉE-Vacances | 27 19h30 - Bingo Des Chevaliers C. communautaire | 28 Bureau municipal Fermé en PM 19h30 – Caboose Anne Bilodeau et Robert Tanguay | 29 9h – Maraichers 19h – Bière et Saucisses – Gare – Billet 35\$ |
| 30 PAS de Célébration | 31 | 1 5 à 7 - Pop Quizz Cabosse | 2 Bibliothèque FERMÉE-Vacances | 3 | 4 19h30 – Caboose Anne Bilodeau et Robert Tanguay | 5 9h – Maraichers 19h – Cabaret culturel - Gare |